

xxxx-xxxxxxxx	0453804602	2024	EUR	25.0.5	m81-f	xx/xx/xxxx	31		A-app 1
---------------	------------	------	-----	--------	-------	------------	----	--	---------

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **ALTERFIN**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue de la Charité

N° : 18-26

Boîte :

Code postal : 1210

Commune : Saint-Josse-ten-Noode

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, néerlandophone

Adresse Internet : www.alterfin.be

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0453.804.602

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

12-04-2021

Ce dépôt concerne :



les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

26-04-2025



les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.7, A-app 6.8, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BRIERS Eike

Bogaardenstraat 117
3000 Leuven
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-04-30

Fin de mandat : 2027-04-30

Administrateur

DE HARVEN François

Square Van Bever 14
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-03-30

Fin de mandat : 2024-04-20

Administrateur

VAN DER VEEKEN Ingrid

Palmenlaan 11
2020 Antwerpen-2020
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-03-30

Fin de mandat : 2024-04-20

Administrateur

VANDERSYPEN Klaartje

Galgenstraat 5
2970 Schilde
BELGIQUE

Début de mandat : 2017-03-25

Fin de mandat : 2027-04-30

Président du Conseil d'Administration

COUNYE Laetitia

Achiel Cleynhenslaan 148
3140 Keerbergen
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-20

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

BIOT Laurent

rue Pierre Decoster 96
1190 Forest
BELGIQUE

Début de mandat : 2014-03-29

Fin de mandat : 2024-03-30

Administrateur

COOL Luc

Martelarenlaan 50 b702
3010 Kessel-lo
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-20

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

LOOPMANS Maarten

Wasstraat 14
2600 Berchem
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-04-24

Fin de mandat : 2026-04-24

Administrateur

BERTOUILLE Thierry

Chemin d'Oeudeghien 7
7803 Bouvignies
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-04-30

Fin de mandat : 2027-04-30

Administrateur

GALHARDO-GALHETAS Vanessa

Geleytsbeekstraat 135

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-22

Fin de mandat : 2028-04-22

Administrateur

Humundi asbl

0425410524

Rue aux laines 4

1000 Bruxelles

BELGIOUE

Début de mandat : 2024-04-20

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Morel Dominique

Dorpstraat 119

3060 Bertem

BELGIQUE

Rikolto België vzw

0420656336

Blijde Inkomststraat 50

3000 Leuven

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-20

Fin de mandat : 2029-04-20

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Devolgelaere Erik

Goudfazantenlaan 19

3001 Heverlee

BELGIQUE

Forvis Mazars Bedrijfsrevisoren BV (B00021)

0428837889

Manhattan Office Tower - Bolwerklaan 21 b8

1210 Saint-Josse-ten-Noode

BELGIOUE

Début de mandat : 2024-04-20

Fin de mandat : 2027-04-24

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

LENOIR Peter (A02345)

Reviser d'entreprises

Manhattan Office Tower - Bolwerklaan 21 b8

1210 Saint-Josse-ten-Noode

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Location-financement et droits similaires

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

ACTIFS CIRCULANTS

Créances à plus d'un an

Créances commerciales

Autres créances

Stocks et commandes en cours d'exécution

Stocks

Commandes en cours d'exécution

Créances à un an au plus

Créances commerciales

Autres créances

Placements de trésorerie

Valeurs disponibles

Comptes de régularisation

TOTAL DE L'ACTIF

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20		
	21/28	<u>3.611.517,79</u>	<u>3.413.624,04</u>
6.1.1	21	314.856,11	321.964,24
6.1.2	22/27	10.794,64	16.105,34
	22		
	23		
	24	10.794,64	16.105,34
	25		
	26		
	27		
6.1.3	28	3.285.867,04	3.075.554,46
	29/58	<u>164.969.830,54</u>	<u>162.136.613,58</u>
	29	64.510.096,91	65.309.553,46
	290		
	291	64.510.096,91	65.309.553,46
	3		0
	30/36		
	37		0
	40/41	35.495.644,84	28.117.036,59
	40	91.600,56	113.644,31
	41	35.404.044,28	28.003.392,28
	50/53	61.864.367,14	63.995.051,9
	54/58	86.474,44	2.391.798,82
	490/1	3.013.247,21	2.323.172,81
	20/58	168.581.348,33	165.550.237,62

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>73.486.745,63</u>	<u>73.073.120,13</u>
Apport		10/11	70.810.937,5	70.539.312,5
Disponible		110	70.810.937,5	70.539.312,5
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.671.394,82	2.527.084,32
Réserves indisponibles		130/1	10.000	10.000
Réserves statutairement indisponibles		1311	10.000	10.000
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	2.661.394,82	2.517.084,32
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15	4.413,31	6.723,31
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES			17/49	95.094.602,7	92.477.117,49
Dettes à plus d'un an		6.3	17	17.035.842,75	16.901.634,36
Dettes financières			170/4	17.035.842,75	16.901.634,36
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées			172/3	16.186.125,06	16.672.138,72
Autres emprunts			174/0	849.717,69	229.495,64
Dettes commerciales			175		
Acomptes sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus		6.3	42/48	76.803.947,89	74.571.558,85
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	1.848.018,11	214.186,56
Dettes financières			43	71.594.674,28	72.051.604,76
Etablissements de crédit			430/8	71.594.674,28	72.051.604,76
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	425.936,89	352.508,48
Fournisseurs			440/4	425.936,89	352.508,48
Effets à payer			441		
Acomptes sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	210.573,84	192.090,94
Impôts			450/3	14.002,85	3.960,19
Rémunérations et charges sociales			454/9	196.570,99	188.130,75
Autres dettes			47/48	2.724.744,77	1.761.168,11
Comptes de régularisation			492/3	1.254.812,06	1.003.924,28
TOTAL DU PASSIF			10/49	168.581.348,33	165.550.237,62

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	-338.315,86	-426.449,06
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A	1.172,32	41,32
Chiffre d'affaires			70	1.079.193,57	881.555,1
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61	1.588.622	1.537.989,27
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	1.812.812,56	1.810.991,81
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	131.753,34	106.466,8
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	878.448,5	-1.263.671,16
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	674.071,95	1.804.982,47
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	-3.835.402,21	-2.885.218,98
Produits financiers		6.4	75/76B	9.916.881	7.776.410,04
Produits financiers récurrents			75	9.916.881	7.776.404,88
Dont: subsides en capital et en intérêts			753	2.310	195,89
Produits financiers non récurrents			76B		5,16
Charges financières		6.4	65/66B	5.068.289,22	3.913.334,57
Charges financières récurrentes			65	4.992.913,32	3.913.334,57
Charges financières non récurrentes			66B	75.375,9	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	1.013.189,57	977.856,49
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	174.156,29	145.611,48
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	839.033,28	832.245,01
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		124.600
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	839.033,28	956.845,01

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	839.033,28	956.845,01
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	839.033,28	956.845,01
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2	144.310,5	260.677,27
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	144.310,5	260.677,27
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	694.722,78	696.167,74
Rémunération de l'apport	694	694.722,78	696.167,74
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	568.180,89
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	116.417,45	
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	684.598,34	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	246.216,65
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	123.525,58	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	369.742,23	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	314.856,11	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	176.227,56
8169	2.917,05	
8179		
(+)/(-) 8189		
8199	179.144,61	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
(+)/(-) 8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	160.122,22
8279	8.227,75	
8289		
8299		
8309		
(+)/(-) 8319		
8329	168.349,97	
(22/27)	10.794,64	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre
- Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	3.285.507,87
8365	295.183,7	
8375	511.892,06	
(+)/(-) 8385	479.055,98	
(+)/(-) 8386		
8395	3.547.855,49	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(-) 8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	209.953,41
8475	84.871,12	
8485		
8495		
8505	511.892,06	
(+)/(-) 8515	479.055,98	
8525	261.988,45	
8555P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8545		
8555		
(28)	3.285.867,04	

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.848.018,11
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	10.784.778,97
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	6.251.063,78

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	70.352.494,56
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	70.352.494,56
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	70.352.494,56

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	18,2	19
76	1.172,32	46,48
(76A)	1.172,32	41,32
(76B)		5,16
66	75.375,9	
(66A)		
(66B)	75.375,9	
6502		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ
POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour
sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre
inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire
est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	61.721.110,38
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques	
Valeur comptable des immeubles grevés	91612
Montant de l'inscription	91622
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632
Gages sur fonds de commerce	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs	
La valeur comptable des actifs grevés	91812
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs	
Le montant des actifs en cause	91912
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922
Privilège du vendeur	
La valeur comptable du bien vendu	92012
Le montant du prix non payé	92022

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

- Montants des crédits accordés qui n'ont pas encore été déboursés aux clients en date du 31/12/2024	4.418.324,44
- Solde maximal des lignes de crédits qui peut être demandé par les clients en date du 31/12/2024	4.476.758,94
- Montant non encore déboursé et contractuellement engagé comme capital du Fonds FEFISOL II en date du 31/12/2024	0
- En annexe A-app 10 se trouve la liste des Interest Rate Swaps dont le taux d'intérêt en USD est fixé contractuellement avec des organismes tiers.	
- Certaines créances sont octroyées en devises locales et leur cours de change en USD ou en EUR est fixé contractuellement avec le Fonds de Garantie Alterfin asbl et/ou avec MEX Solutions: voir annexe A-app.10	

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Depuis 2016, une assurance groupe complémentaire a été souscrite en faveur des employés d'Alterfin auprès du fonds de pension Generali Belgium (plan de pension à montants fixes, % du salaire brut de l'employé; cotisations patronales uniquement, pas de cotisation personnelle de l'employé; concerne tous les employés, à l'exception de ceux engagés sous contrat à durée déterminée ou comme étudiants; garantie de mise en paiement des réserves acquises en cas de vie du bénéficiaire à la date d'échéance ou garantie de remboursement des réserves constituées en cas de décès du bénéficiaire avant échéance).

Mesures prises pour en couvrir la charge

Charges reprises dans les coûts du personnel, couvertes par les revenus opérationnels.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice
26.538.510,33
172.945,39

- Montants des garanties reçues dans le cadre de l'octroi de crédits, en date du 31/12/2024
- Montant de la garantie "First Loss Cover Incentive" reçue dans le cadre de notre collaboration avec ACELI AFRICA au 31/12/2024

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Forvis Mazars Reviseurs d'Entreprises est commissaire. Honoraires du commissaire:

Autres missions d'attestations dans le cadre du mandat de commissaire:

Exercice
12.000
2.825

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
--

RAPPORT DE GESTION

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluations sont basées sur les dispositions de l'Arrêté Royal du 19 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et des Associations.

Immobilisations non-financières

Sont amorties pro rata temporis :

Dépôt marque "Alterfin": linéaire 10 ans	Installations télécom: linéaire 5 ans	
Mobilier : linéaire 5 ans	Informatique: linéaire 4 ans	Immeuble : linéaire 50 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique (valeur d'acquisition), à moins que des éléments évidents ne l'affectent à la hausse ou à la baisse de manière importante (> 15%) et durable. Dans le cas de réduction de valeur, l'actif concerné est réduit de valeur et la moins-value est prise en charge dans le compte de résultat (via le compte 63). Dans le cas de plus-value latente, l'actif concerné peut être augmenté de valeur et la plus-value de réévaluation est portée en compte 122 (fonds propres) pour autant que les conditions prévues par l'article 3:35 AR/CSA soient respectées.

Quand il s'agit d'actifs exprimés en devises étrangères, la valeur concernée est convertie en euro au cours historique à l'acquisition, à moins qu'il ne s'agisse d'une devise systématiquement couverte ou à moins que le cours de change à la clôture ne montre une dépréciation ou appréciation importante (> 15%) et durable. Dans ce cas, la valeur de l'immobilisation est convertie au cours de change de la clôture. Les écarts de conversion en découlant sont comptabilisés comme décrit ci-dessous.

Actif circulant

L'actif circulant est évalué sur la base de la valeur indiquée sur les pièces justificatives de la comptabilité (valeur nominale). Si une réduction de valeur d'un actif circulant peut être documentée, celui-ci sera 'reclassé' en actif douteux et une réduction de valeur sera comptabilisée et prise en charge dans le compte de résultat (compte 63).

Si la valeur de l'actif circulant est exprimée en devise autre que l'euro, il est alors converti en euro au cours de change de la date de clôture. Les écarts de conversion en découlant sont comptabilisés comme décrit ci-dessous.

Les obligations utilisées comme garanties réelles constituées par Alterfin pour sûreté de dettes sont acquises dans l'intention et avec la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance (principe de « held to maturity »), ce qui est un meilleur reflet du business model et de la réalité de l'environnement d'Alterfin. En conséquence, et en lien avec la réalité et le principe de « held to maturity » décrit ci-avant, Alterfin ne reconnaît pas systématiquement de réductions de valeur sur les obligations en portefeuille dans le cas où les valeurs de marché sont inférieures aux valeurs comptables.

En revanche, des réductions de valeur sont actées dans le cas où les valeurs de marché inférieures sont considérées comme des situations de défaut, notamment dans le cas :

- d'une difficulté significative de l'émetteur (se traduisant notamment par une détérioration du rating de l'obligation sous 'investment grade', soit sous BBB-) ;
- d'un défaut de paiement des intérêts ;
- où l'actif ne serait plus coté à cause des difficultés financières.

Les coûts relatifs à l'emprunt obligataire sont activés et amortis pro rata temporis sur toute la durée de l'emprunt.

Passif

Les passifs sont évalués sur la base de la valeur indiquée sur les pièces justificatives de la comptabilité (valeur nominale). Si cette valeur est indiquée dans une autre devise que l'euro, elle est convertie au cours de change en date de clôture. Les écarts de conversion en découlant sont comptabilisés comme décrit ci-dessous.

Ecarts de conversion

La comptabilisation des écarts de conversion est dépendante de la devise à laquelle ils se rapportent. Pour les devises non couvertes, les écarts de conversion négatifs sont cumulés au résultat des cours de change (compte 654) et les écarts de conversion positifs sont maintenus dans le bilan (compte 49). Pour les devises qui sont systématiquement couvertes, tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont cumulés au résultat des cours de change (comptes 654 / 754). A cette date, seul le dollar US répond à cette condition.

Notons aussi qu'étant donné qu'Alterfin tente de se couvrir systématiquement contre le risque de change et selon le principe de la « true and fair value », les écarts de conversion et les résultats de change réalisés peuvent être compensés par devise.

Transactions liées aux couvertures de risque de change avec les agences de couverture

Selon la réalité économique et étant donné qu'un monitoring régulier des partenaires d'Alterfin ainsi que des agences de couvertures est réalisé, les transactions liées à chaque couverture de risque de change spécifique (cf. le contrat de crédit en monnaie locale octroyé au client et le contrat de couverture de cette monnaie locale versus EUR ou USD conclu avec une agence de couverture) peuvent être considérées comme une seule transaction étant donné que les deux contrats sont liés l'un à l'autre (il existe en effet un lien direct entre les deux transactions : mêmes montants notionnels, mêmes échéances/tableau d'amortissement,...). Plus particulièrement, les transactions liées à la couverture de paiement d'intérêts en monnaie locale ainsi qu'au paiement des intérêts eux-mêmes sont dès lors repris tous deux en compte 75, étant liés au revenu d'un actif (créance).

Il s'agit ici d'un changement de présentation par rapport au passé. En 2022, le total versé aux agences de couverture était repris en comptes 65 (charges financières) alors que les intérêts liés à ces transactions couvertes étaient quant à eux encodés en produits financiers (rubrique 75). En 2023 et en 2024, le total versé aux agences de couverture a été repris en déduction des produits financiers (en comptes 75, produits débiteurs), au même titre que les intérêts liés à ces transactions. Les charges liées aux couvertures de devises ainsi que les intérêts reçus en devises sont ainsi considérés comme une même transaction.

Provisions

Aucune provision n'est constituée de manière systématique.

Depuis 2009, une partie importante du risque pays est assuré par un assureur spécialisé dans la couverture du risque politique.

Réserves

Alterfin constitue des réserves sur la base des revenus émanant des résultats de change pour pouvoir faire face à des pertes de change futures éventuelles. Tous les résultats de change réalisés sont ajoutés/soustraits de la réserve pour risques généraux. Concernant la politique de mise en réserves, Alterfin veut garder une couverture totale de minimum 3% du montant du portefeuille net moyen en cours (couverture totale = ensemble des réserves). Il est ici expressément mentionné que la réserve pour risques généraux peut aussi être utilisée dans le cas où le risque pays devait se produire.

Réductions de valeur sur créances

Basées sur les délais et la restructuration ; voir les tableaux ci-dessous.

L'application des règles générales est soumise à l'évaluation du Comité d'Investissement, dans le sens où il peut solliciter une plus haute réduction de valeur. Le Comité d'Investissement prend la décision finale. Dans un contexte de pandémie mondiale et/ou de tensions géopolitiques, il appartient également au Comité d'Investissement de déterminer si une restructuration est « matérielle » ou non - en fonction de l'impact perçu de la situation sur le partenaire et sur sa durée estimée. Les réductions de valeur ne s'appliquent automatiquement qu'aux restructurations matérielles.

La base du calcul de la réduction de valeur est le solde non garanti. Les garanties sont prises en compte comme suit :

		Tableau d'amortissement:					
		Partenaires de Microfinance			Partenaires de commerce équitable		
		Délais sur le capital	Intérêts	Capital	Délais sur le capital	Intérêts	Capital
Garantie	Valeur	Non restructuré			Non restructuré		
Fonds de garantie Alterfin	100%	30-60 jours	20%		60-90 jours	20%	
Garantie bancaire européenne	100%	61-180 jours	50%		91-180 jours	50%	
Garantie institutionnelle européenne	100%	181-360 jours	100%	50%	181-360 jours	100%	50%
FOGAL	100% (cash) – 50%	Plus de 360 jours	100%	100%	Plus de 360 jours	100%	100%
Garantie institutionnelle locale	50% - 25%	Restructuré une seule fois			Restructuré une seule fois		
Hypothèque locale	50%	30-60 jours	50%		60-90 jours	100%	50%
Autres immobilisations	25% - 0%	61-180 jours	100%	50%	91-180 jours	100%	50%
Droits sur les matières premières	50% - 25%	Plus de 180 jours	100%	100%	Plus de 180 jours	100%	100%
		Restructuré deux fois ou plus			Restructuré deux fois ou plus		
		À la date de la restructuration	100%	50%	À la date de la restructuration	100%	50%
		Plus de 60 jours	100%	100%	Plus de 60 jours	100%	100%

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Les créances mentionnées ci-dessous sont octroyées en devises locales et leur cours de change en USD ou en EUR est fixé contractuellement avec MFX Solutions:

Reference	Counterparty	Trade date	Effective Date	Maturity Date	Pay CCY	Pay Principal	Pay Outstanding	Outstanding in USD Rec CCY	Rec Principal	Rec Outstanding	MM in USD	
29055668	Alterfin	03 May 2024	03 May 2024	21 Jan 2025	USD	20,777.78	20,777.78	20,777.78	KES	3,066,606.77	3,066,606.77	2,821.70
29055673	Alterfin	03 May 2024	03 May 2024	18 Jul 2025	USD	144,777.78	144,777.78	144,777.78	KES	22,596,133.76	22,596,133.76	21,641.30
29055709	Alterfin	03 May 2024	03 May 2024	19 Jan 2027	USD	130,083.33	130,083.33	130,083.33	KES	24,737,557.25	24,737,557.25	25,320.03
29069391	Alterfin	13 May 2024	13 May 2024	14 May 2027	EUR	100,000.00	100,000.00	103,487.53	XOF	80,320,800.00	80,320,800.00	13,303.45
29069387	Alterfin	13 May 2024	13 May 2024	15 May 2026	EUR	100,000.00	100,000.00	103,487.53	XOF	73,513,030.00	73,513,030.00	7,860.52
29055696	Alterfin	03 May 2024	03 May 2024	20 Jul 2026	USD	135,000.00	135,000.00	135,000.00	KES	23,534,010.00	23,534,010.00	21,486.14
29055691	Alterfin	03 May 2024	03 May 2024	21 Jan 2026	USD	140,583.33	140,583.33	140,583.33	KES	23,211,714.17	23,211,714.17	22,604.40
29069389	Alterfin	13 May 2024	13 May 2024	16 Nov 2026	EUR	100,000.00	100,000.00	103,487.53	XOF	76,964,400.00	76,964,400.00	10,965.31
29069385	Alterfin	13 May 2024	13 May 2024	14 Nov 2025	EUR	100,000.00	100,000.00	103,487.53	XOF	70,806,010.00	70,806,010.00	5,551.66
29069364	Alterfin	13 May 2024	13 May 2024	15 May 2025	EUR	100,000.00	100,000.00	103,487.53	XOF	68,506,980.00	68,506,980.00	3,526.75
						1,088,659.87			Total	FX Forward	135,083.26	
119366	Alterfin	28 May 2024	30 May 2024	30 May 2027	USD	850,000.00	850,000.00	850,000.00	GTQ	6,602,290.00	6,602,290.00	19,140.76
67509	Alterfin	28 Feb 2022	03 Mar 2022	03 Mar 2025	USD	1,700,000.00	1,700,000.00	1,700,000.00	TZS	3,927,000,000.00	3,927,000,000.00	-24,748.27
30838897	Alterfin	16 Apr 2024	17 Apr 2024	17 Apr 2027	USD	750,000.00	750,000.00	750,000.00	PHP	42,765,000.00	42,765,000.00	-11,243.34
79350	Alterfin	14 Nov 2022	16 Nov 2022	21 Oct 2025	USD	250,000.00	100,000.00	100,000.00	HNL	6,168,800.00	2,467,520.00	-4,164.17
28708916	Alterfin	14 Nov 2023	16 Nov 2023	25 Oct 2026	USD	500,000.00	500,000.00	500,000.00	KGS	44,750,000.00	44,750,000.00	33,517.92
129891	Alterfin	03 Sep 2024	06 Sep 2024	06 Sep 2027	USD	500,000.00	500,000.00	500,000.00	RWF	687,970,000.00	687,970,000.00	3,291.03
90084	Alterfin	21 Apr 2023	25 Apr 2023	25 Apr 2026	USD	500,000.00	375,000.00	375,000.00	UZS	5,712,435,000.00	4,284,326,250.00	-36,693.35
123470	Alterfin	20 Jun 2024	24 Jun 2024	24 Jun 2027	USD	700,000.00	700,000.00	700,000.00	UZS	8,847,867,000.00	8,847,867,000.00	13,399.55
112280	Alterfin	29 Feb 2024	04 Mar 2024	29 Sep 2026	USD	500,000.00	500,000.00	500,000.00	KGS	44,710,350.00	44,710,350.00	35,286.36
106667	Alterfin	30 Nov 2023	05 Dec 2023	05 Dec 2027	USD	1,300,000.00	1,300,000.00	1,300,000.00	TZS	3,261,942,450.00	3,261,942,450.00	72,278.45
28741999	Alterfin	08 Dec 2023	12 Dec 2023	30 Oct 2026	USD	1,000,000.00	1,000,000.00	1,000,000.00	TJS	11,000,000.00	11,000,000.00	37,886.06
97929	Alterfin	08 Aug 2023	10 Aug 2023	10 Aug 2026	USD	600,000.00	600,000.00	600,000.00	KGS	52,722,000.00	52,722,000.00	34,560.04
133507	Alterfin	14 Oct 2024	17 Oct 2024	17 Oct 2027	USD	650,000.00	650,000.00	650,000.00	GTQ	5,021,464.50	5,021,464.50	32,344.58
28739343	Alterfin	07 Dec 2023	11 Dec 2023	13 Oct 2026	USD	1,000,000.00	1,000,000.00	1,000,000.00	TJS	11,000,000.00	11,000,000.00	44,950.88
102092	Alterfin	05 Oct 2023	10 Oct 2023	29 Sep 2026	USD	500,000.00	500,000.00	500,000.00	KGS	44,355,000.00	44,355,000.00	26,073.29
55122061	Alterfin	17 Jan 2024	19 Jan 2024	19 Jan 2027	USD	2,000,000.00	2,000,000.00	2,000,000.00	MXN	34,560,000.00	34,560,000.00	-303,265.79
91662	Alterfin	16 May 2023	19 May 2023	18 May 2026	USD	1,800,000.00	1,800,000.00	1,800,000.00	TZS	4,168,831,500.00	4,168,831,500.00	-96,234.51
54485463	Alterfin	30 Nov 2023	04 Dec 2023	04 Dec 2026	USD	300,000.00	300,000.00	300,000.00	PEN	1,118,850.00	1,118,850.00	1,737.07
103092	Alterfin	23 Oct 2023	25 Oct 2023	25 Oct 2026	USD	1,500,000.00	1,500,000.00	1,500,000.00	KGS	133,980,000.00	133,980,000.00	81,669.76
76224	Alterfin	19 Oct 2022	21 Oct 2022	21 Oct 2025	USD	500,000.00	200,000.00	200,000.00	HNL	12,341,650.00	4,936,660.00	-8,321.88
93395	Alterfin	09 Jun 2023	13 Jun 2023	13 Jun 2027	USD	1,800,000.00	1,800,000.00	1,800,000.00	KGS	157,643,280.00	157,643,280.00	114,015.61
54107601	Alterfin	08 Nov 2023	08 Nov 2023	08 Nov 2026	USD	1,300,000.00	1,040,000.00	1,040,000.00	MXN	22,786,400.00	18,229,120.00	-162,729.64
103296	Alterfin	26 Oct 2023	30 Oct 2023	30 Oct 2026	USD	800,000.00	800,000.00	800,000.00	TJS	8,765,360.00	8,765,360.00	23,544.54
138081	Alterfin	09 Dec 2024	12 Dec 2024	12 Dec 2027	EUR	1,000,000.00	1,000,000.00	1,034,675.30	XOF	655,957,000.00	655,957,000.00	13,101.89
80131	Alterfin	23 Nov 2022	25 Nov 2022	25 Nov 2025	USD	300,000.00	120,000.00	120,000.00	GTQ	2,346,000.00	938,400.00	2,802.09
126000	Alterfin	18 Jul 2024	23 Jul 2024	23 Jul 2027	USD	400,000.00	400,000.00	400,000.00	HNL	9,896,840.00	9,896,840.00	-15,125.71
83911	Alterfin	24 Jan 2023	25 Jan 2023	25 Jan 2026	USD	1,000,000.00	750,000.00	750,000.00	KGS	86,050,000.00	64,537,500.00	56,884.05
131149	Alterfin	17 Sep 2024	20 Sep 2024	20 Sep 2027	USD	500,000.00	500,000.00	500,000.00	SLE	11,291,750.00	11,291,750.00	59,414.13
66765	Alterfin	08 Feb 2022	09 Feb 2022	09 Feb 2025	USD	1,500,000.00	375,000.00	375,000.00	KGS	127,187,250.00	31,796,812.50	544.50
122569	Alterfin	10 Jun 2024	12 Jun 2024	12 Jun 2027	USD	900,000.00	900,000.00	900,000.00	UGX	3,401,964,000.00	3,401,964,000.00	52,852.24
74774	Alterfin	02 Aug 2022	04 Aug 2022	04 Aug 2025	USD	1,500,000.00	600,000.00	600,000.00	HNL	36,686,550.00	14,674,620.00	-19,611.73
54673157	Alterfin	14 Dec 2023	18 Dec 2023	18 Dec 2026	USD	200,000.00	160,000.00	160,000.00	PEN	752,000.00	601,600.00	3,284.35
107626	Alterfin	13 Dec 2023	02 Jan 2024	30 Dec 2025	USD	508,948.09	290,827.47	290,827.47	HNL	12,569,287.50	7,182,450.00	-15,548.50
100940	Alterfin	26 Sep 2023	29 Sep 2023	29 Sep 2026	USD	500,000.00	500,000.00	500,000.00	KGS	44,355,000.00	44,355,000.00	25,482.09
25714761	Alterfin	27 Jan 2022	27 Jan 2022	27 Jan 2025	USD	1,000,000.00	1,000,000.00	1,000,000.00	PHP	51,395,000.00	51,395,000.00	-105,714.49
106744	Alterfin	01 Dec 2023	05 Dec 2023	05 Dec 2026	USD	500,000.00	450,000.00	450,000.00	GTQ	3,913,500.00	3,522,150.00	14,936.65
87383	Alterfin	13 Mar 2023	15 Mar 2023	15 Mar 2026	USD	750,000.00	450,000.00	450,000.00	GTQ	5,854,147.50	3,512,486.50	13,653.87
79844	Alterfin	18 Nov 2022	21 Nov 2022	21 Nov 2025	USD	400,000.00	200,000.00	200,000.00	SLE	7,227,240.00	3,613,620.00	-47,053.10
126659	Alterfin	26 Jul 2024	31 Jul 2024	31 Jul 2027	USD	750,000.00	750,000.00	750,000.00	SLE	16,875,450.00	16,875,450.00	101,926.48
30415780	Alterfin	01 Feb 2024	05 Feb 2024	05 Feb 2027	USD	750,000.00	750,000.00	750,000.00	PHP	42,075,000.00	42,075,000.00	-18,737.74
97717	Alterfin	04 Aug 2023	08 Aug 2023	08 Aug 2026	USD	400,000.00	320,000.00	320,000.00	GTQ	3,147,624.00	2,516,259.20	13,476.09
51530583	Alterfin	30 May 2023	01 Jun 2023	01 Jun 2026	USD	350,000.00	233,333.33	233,333.33	COP	1,548,400,000.00	1,032,266,666.66	7,556.82
87726	Alterfin	17 Mar 2023	21 Mar 2023	21 Mar 2026	USD	1,000,000.00	600,000.00	600,000.00	XOF	617,371,294.12	370,422,776.48	-10,727.28
101729	Alterfin	03 Oct 2023	05 Oct 2023	15 Oct 2026	USD	400,000.00	320,000.00	320,000.00	UZS	4,886,404,000.00	3,909,123,200.00	-10,301.60
112201	Alterfin	28 Feb 2024	01 Mar 2024	01 Mar 2027	USD	1,500,000.00	1,500,000.00	1,500,000.00	GHS	18,900,000.00	18,900,000.00	-208,184.32
66364	Alterfin	01 Feb 2022	02 Feb 2022	02 Feb 2025	USD	500,000.00	125,000.00	125,000.00	TJS	5,650,000.00	1,412,500.00	10,241.50
51889079	Alterfin	20 Jun 2023	23 Jun 2023	23 Jun 2026	USD	1,800,000.00	1,350,000.00	1,350,000.00	PEN	6,562,800.00	4,922,100.00	-24,210.87
52438944	Alterfin	24 Jul 2023	26 Jul 2023	26 Jul 2026	USD	1,200,000.00	1,200,000.00	1,200,000.00	MXN	20,220,000.00	20,220,000.00	-210,744.31
31950595	Alterfin	28 Oct 2024	30 Oct 2024	30 Oct 2026	USD	350,000.00	350,000.00	350,000.00	PHP	20,405,000.00	20,405,000.00	2,393.74
108073	Alterfin	20 Dec 2022	22 Dec 2022	22 Dec 2026	USD	1,000,000.00	1,000,000.00	1,000,000.00	ZMW	25,181,600.00	25,181,600.00	-51,916.13
104331	Alterfin	09 Nov 2023	13 Nov 2023	13 Oct 2026	USD	800,000.00	800,000.00	800,000.00	TJS	8,761,920.00	8,761,920.00	32,347.70
105582	Alterfin	23 Nov 2023	24 Nov 2023	24 Nov 2026	USD	1,000,000.00	800,000.00	800,000.00	HNL	24,670,400.00	19,736,320.00	-46,840.58
						38,294,036.10			Total	CCIRS	-447,317.22	
						39,382,695.97			Overall Total		-312,233.96	

Les créances mentionnées ci-dessous sont octroyées en devises locales et leur cours de change en USD ou en EUR est fixé contractuellement avec le Fonds de Garantie Alterfin asbl (AGF):

Partner	Sector	Country	Local currency	Hard currency	Start date	End date	Guarantee amount as of 31/12/2024
VF TANZANIA	Microfinance	Tanzania	TZS	USD	19/05/2023	18/05/2026	216,046.12
MICREDITOYA	Microfinance	Colombia	COP	USD	01/06/2023	01/06/2026	103,237.46
RENEANS	Microfinance	Uzbekistan	UZS	USD	20/06/2023	19/06/2026	235,788.14
NORANDINO	Microfinance	Peru	PEN	USD	25/06/2023	25/06/2026	157,128.76
VISION FUND MEXICO	Microfinance	Mexico	MXN	USD	26/07/2023	27/07/2026	317,344.50
SERVIGUA	Microfinance	Guatemala	GTQ	USD	08/08/2023	10/08/2026	86,096.02
UNIVERSAL CREDIT	Microfinance	Kyrgyzstan	KGS	USD	10/08/2023	10/08/2026	212,659.78
OXUS TJS	Microfinance	Tajikistan	TJS	USD	13/11/2023	13/10/2026	215,300.98
EHTIROM	Microfinance	Uzbekistan	UZS	USD	05/10/2023	15/10/2026	86,254.72
FINCA TJS	Microfinance	Tajikistan	TJS	USD	30/10/2023	30/10/2026	211,964.11
SOFIPA	Microfinance	Mexico	MXN	USD	08/11/2023	09/11/2026	172,013.61
ARARIWA	Microfinance	Peru	PEN	USD	04/12/2023	04/12/2026	107,258.98
ADIGUA	Microfinance	Guatemala	GTQ	USD	05/12/2023	07/12/2026	195,713.43
COOPAC INCLUSIVA	Microfinance	Peru	PEN	USD	18/12/2023	18/12/2026	85,544.50
CEVI	Microfinance	Philippines	PHP	USD	05/02/2024	05/02/2027	274,134.74
CEVI	Microfinance	Philippines	PHP	USD	17/04/2024	19/04/2027	274,134.74
ADICLA	Microfinance	Guatemala	GTQ	USD	30/05/2024	28/05/2027	168,506.86
BAILYK FINANCE	Microfinance	Kyrgyzstan	KGS	USD	13/06/2023	13/06/2027	215,420.46
EBO	Microfinance	Uganda	UGX	USD	12/06/2024	14/06/2027	107,701.70
AHSETFIN	Microfinance	Honduras	HNL	USD	23/07/2024	23/07/2027	115,686.05
VISION FUND GUATEMALA	Microfinance	Guatemala	GTQ	USD	17/10/2024	18/10/2027	113,511.85
ASA TANZANIA	Microfinance	Tanzania	TZS	USD	05/12/2023	06/12/2027	235,133.41

Ci-dessous se trouve la liste des Interest Rate Swaps dont le taux d'intérêt en USD est fixé contractuellement avec des organismes tiers. La valeur MtM (*Mark to Market*) n'est pas reconnue dans le compte de résultat car ces contrats concernent une couverture (*hedging*) de taux d'intérêt.

	Organisme tiers	Montant	Devise	Echéance	Taux flottant	Taux fixe	Valeur de marché au 31/12/2024
IRS1	BNP	4,000,000.00	USD	31 jul. 2026	4.53199%	2.060%	151,791.76
IRS2	BNP	4,000,000.00	USD	31 jul. 2029	4.53199%	2.220%	344,136.04
IRS3	BNP	4,000,000.00	USD	31 jul. 2034	4.53199%	2.400%	586,927.79
IRS4	KBC	4,000,000.00	USD	17 jun. 2026	4.38182%	2.110%	125,423.78
IRS5	KBC	4,000,000.00	USD	18 jun. 2029	4.38182%	1.945%	315,985.87
IRS6	KBC	4,000,000.00	USD	19 jun. 2034	4.38182%	2.325%	551,271.49
IRS7	KBC	2,000,000.00	USD	26 fevr. 2029	4.33654%	1.870%	156,846.75
IRS8	KBC	2,000,000.00	USD	25 fevr. 2037	4.33874%	2.2875%	328,926.78

Vous trouverez ci-dessous les "Bank Convenants" qu'Alterfin doit respecter:

Des *covenants* financiers contraignent Alterfin à respecter certains ratios financiers au moment de chaque clôture des comptes. En cas de non-respect d'un covenant, et suivant les modalités stipulées dans le contrat de prêt, un prêteur peut potentiellement exiger le remboursement anticipé de l'intégralité du montant de l'emprunt restant dû ou augmenter les taux d'intérêts appliqués au crédit. Le respect de ces ratios bancaires a été évalué au 31/12/2024 et aucun cas de non-conformité n'a été identifié.

Indicateur	Ratio	Définition
Solvabilité	Fonds propres corrigés/Total actifs corrigés	La solvabilité corrigée de l'emprunteur est définie comme suit: fonds propres corrigés/total actifs corrigés x 100 Fonds propres corrigés: fonds propres - frais d'établissement (20) - immobilisations incorporelles (21) - créances sur les administrateurs, gérants ou actionnaires (9500) + prêts subordonnés en faveur de la banque. Fonds propres: comptes 10 à 15 - acompte aux actionnaires sur la distribution de l'actif net (19) - actions propres (50) Total actifs corrigés: Total bilan - frais d'établissement (20) - immobilisations incorporelles (21) - acompte aux actionnaires sur la distribution de l'actif net (19) - actions propres (50) - créances sur les administrateurs, gérants ou actionnaires (9500)
Fonds propres corrigés	Fonds propres - Immobilisations incorporelles	Les fonds propres de l'emprunteur sont définis comme mentionnés ci-dessus
Levier	Dette totale/Fonds propres	La dette à long terme de l'emprunteur plus la dette à court terme plus les locations, divisées par les fonds propres. Ne comprend pas les emprunts utilisés comme garantie pour les emprunts adossés.
Portefeuille à risque	(PÀR30 brut + restructuré)/Portefeuille brut	Solde de tous les emprunts ayant des arriérés de plus de 30 jours, plus tous les emprunts renégociés (ou restructurés), par le portefeuille brut de prêts en cours. Les emprunts renégociés ou restructurés sont ceux pour lesquels l'emprunteur du débiteur a des difficultés de remboursement et pour lesquels une révision du contrat de financement a été faite afin que l'emprunteur soit en mesure de récupérer un emprunt qui, autrement, resterait impayé.
ROE	Revenu net/Fonds propres moyens	Résultat net annualisé divisé par le total des fonds propres moyens. Le revenu net annualisé signifie le bénéfice annualisé de l'entreprise après prise en compte de toutes les autres dépenses et revenus et des impôts. Le total des fonds propres moyens est défini comme le montant moyen des capitaux propres inscrits au bilan de l'entreprise à la fin de la période et de l'année précédente.
Ratio de liquidité	Liquidités/Total des actifs	Liquidités par rapport à l'Actif total ; " Liquidités " désigne à tout moment les liquidités ou les actifs qui peuvent être convertis en liquidités dans les sept jours suivant la date de calcul pertinente, auxquels l'Emprunteur est seul à avoir droit à ce moment-là (y compris, pour éviter toute ambiguïté, les actifs qui font l'objet d'une garantie au profit de tiers et de Rabobank).
Ratio de fonds propres	Fonds propres/Total des actifs	Fonds propres par rapport à l'actif total.
Ratio de risque de crédit	Emprunts non performants en cours/Total des emprunts en cours	Emprunts non performants en cours par rapport au total des emprunts en cours
Ratio de dette nette sur fonds propres	Dette nette/Fonds propres	Résultat obtenu en divisant (a) la dette nette par (b) les fonds propres, la dette nette étant égale à la différence entre la dette financière (court et long terme) moins les placements à court terme et les liquidités.
Ratio de réduction de valeur	Réductions de valeur/Portefeuille brut	Résultat obtenu en divisant (a) le montant des réductions de valeur sur le portefeuille brut au cours des 12 derniers mois par (b) le portefeuille brut, exprimé en pourcentage.
Exposition non couverte en devises étrangères	(Actifs en monnaie locale-Passifs en monnaie locale)/Fonds propres	Résultat obtenu en divisant (a) le montant des actifs en devises (c'est-à-dire à l'exclusion des actifs libellés en EUR et en USD) moins les passifs en devises (c'est-à-dire à l'exclusion des passifs libellés en EUR et en USD) tels que reflétés dans le bilan de l'Emprunteur par (b) les fonds propres, exprimé en pourcentage.
Ratio de déboursement en agriculture	Déboursements annuels en agriculture/Total des déboursements annuels en agriculture et microfinance	Résultat obtenu en additionnant (a+b) divisé par (c) exprimé en pourcentage et où (a) représente les déboursements directs annuels de l'Emprunteur en agriculture (petites et moyennes entreprises actives dans l'agriculture, organisations de producteurs) et, (b) représente les déboursements indirects annuels de l'Emprunteur en agriculture (déboursements annuels de la Société dans les institutions de microfinance multipliés par la part des institutions de microfinance respectives du portefeuille en cours en agriculture exprimé en pourcentage) et, (c) représente les déboursements annuels totaux de l'Emprunteur.
Ratio d'exposition ouvert	(Emprunts non performants en cours - Réserve pour pertes sur emprunts)/Fonds propres	La somme des emprunts non performants en cours moins les réserves pour pertes sur emprunts, par rapport aux fonds propres.

FLUX DE TRÉSORERIE 2024

Le tableau ci-dessous donne les mouvements (sources et utilisations) de trésorerie pour l'année 2024. Cette information est tirée des présents états financiers.

	31/12/2024
Flux de trésorerie généré par l'activité	
Résultat net de l'exercice	839,033.28
Comptes de régularisation de l'actif	-690,074.40
Comptes de régularisation du passif	250,887.78
Amortissements	131,753.34
Réductions de valeur	1,921,124.91
Affectation du résultat N-1	-832,245.01
Autres dettes	1,056,932.93
Autres créances	-180,598.59
Autres corrections	0.00
	2,496,814.24
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	
Immobilisations corporelles	-119,334.51
Immobilisations financières	-210,302.26
Autres mutations	0.00
	-329,636.77
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	
Portefeuille de crédits	-8,319,688.35
Financement par emprunt	1,311,109.46
	-7,008,578.89
Flux de trésorerie	405,392.27
Liquidités et placements de trésorerie	-4,436,009.15

RAPPORT DE GESTION 2024 - ALTERFIN SC

1. Aperçu du développement et des résultats d'Alterfin

BILAN

La taille du bilan a augmenté de 2 % en 2024. Cette augmentation est due à la croissance de notre portefeuille de crédits et aurait été plus marquée si nos placements en euros n'avaient pas diminué par ailleurs.

Le portefeuille d'investissements sous gestion d'Alterfin est réparti entre les financements sous forme de crédits et les immobilisations financières (participations dans le capital d'institutions partenaires). Tous deux ont augmenté en 2024 :

- Notre portefeuille de crédits net a augmenté de 7 % par rapport à fin 2023, pour atteindre environ 99 millions d'euros. Cette croissance suit la tendance à la hausse de ces quatre dernières années.
- Du côté des immobilisations financières, l'augmentation est également de 7%. Elle est due, comme en 2023, à la croissance de notre participation dans le fonds Fefisol II.

Parallèlement à la croissance de notre portefeuille d'investissements sous gestion, nos placements en euros ont, eux, diminué de près de 7%. Cette diminution est due à l'allocation d'une partie de ces liquidités pour financer la croissance de notre portefeuille d'investissements sous gestion, ainsi qu'au remboursement de certaines dettes en euros afin d'optimiser notre structure de coûts.

Si, à l'actif du bilan, notre portefeuille total d'investissement sous gestion a connu une belle croissance, c'est notamment grâce à l'augmentation de nos moyens de financements. Ceux-ci sont composés d'apports en capital et de dettes, essentiellement financières. Les apports en capital de nos coopérateurs ont continué à croître en 2024, avec une augmentation de près de 0,3 million d'euros. Le volume des dettes, composées essentiellement de lignes de crédits et d'emprunts à long terme, a augmenté de près de 3% en 2024, soit environ 2,5 millions d'euros. Si l'augmentation des dettes est supérieure à l'augmentation des fonds propres, notre ratio dettes/fonds propres n'augmente que très légèrement : il était de 1,22 fin décembre 2024, contre 1,21 fin 2023. Ce niveau de dettes comparé aux fonds propres reste donc très raisonnable ; il est encore largement suffisant pour envisager l'augmentation de financements externes dans le futur, tout en assurant la solidité financière de notre coopérative.

COMPTE DE RESULTAT

Nous avons clôturé l'année 2024 avec une progression de notre marge opérationnelle brute de plus de 60%, malgré l'augmentation de nos coûts de financement. Cette évolution positive est le fruit d'une augmentation importante des revenus opérationnels, liée à la croissance générale de nos activités, ainsi qu'à une diminution de nos coûts opérationnels, expliquée par un contrôle strict de nos dépenses. En raison de l'augmentation des réductions de valeur nettes sur nos crédits, le résultat net est, lui, similaire à l'année 2023.

Les revenus du portefeuille d'Alterfin, composés d'intérêts et de commissions, ont progressé de 28% en 2024 en comparaison avec ceux de 2023. Cette augmentation est entièrement due à l'augmentation des revenus d'intérêts sur l'encours de notre portefeuille. Si elle est plus élevée que la croissance de notre portefeuille de crédits de fin 2023 à fin 2024, c'est parce que les intérêts sont calculés sur le volume moyen du portefeuille. Or, celui-ci a augmenté de 26% en 2024, expliquant donc la croissance importante des revenus qui y sont liés. A côté des revenus du portefeuille, nous notons une belle augmentation des revenus liés au portefeuille de crédits sous (+53%), essentiellement grâce à la croissance des fonds provenant de Fefisol II.

En revanche, les revenus liés à nos placements en euros ont connu une diminution en 2024 si on les compare à 2023 et ce, malgré une augmentation du rendement moyen de ces placements. Cette baisse s'explique par deux éléments :

- la révision du traitement comptable de certaines obligations remboursables et l'ajustement du rendement d'un de nos produits d'assurance, entraînant un coût exceptionnel de 292 000 euros en 2024 ;
- la diminution du volume des placements en euros (voir ci-dessus), dont l'impact est estimé à 168 000 euros.

Sans l'impact négatif de ces deux éléments, l'augmentation de ces revenus aurait été de 20 %.

Autre élément ayant pesé négativement sur l'évolution de notre résultat : nos charges financières qui ont augmenté de 29% comparées à celles de l'année précédente. Cette augmentation est due à celle du volume de nos dettes ainsi qu'à la hausse du coût moyen de celles-ci. En effet, alors que les taux ont continué à monter progressivement en 2023, ceux-ci n'ont amorcé une baisse que tardivement en 2024, limitant donc l'effet positif de cette diminution.

En conclusion, grâce à l'augmentation des revenus du portefeuille et des revenus tirés du conseil auprès de fonds tiers, et malgré la diminution de nos revenus liés à nos placements en euros et l'augmentation de nos charges financières, notre marge financière a connu une belle progression de 16 % par rapport à 2023. A cette belle augmentation vient s'ajouter une diminution de nos coûts opérationnels, malgré la croissance de nos activités et l'inflation. Cette évolution s'explique par certaines économies d'échelles et par une gestion stricte de nos dépenses. Elle nous permet de clôturer l'année avec une augmentation de 63% de notre marge opérationnelle brute.

Les réductions de valeur nettes sur nos crédits ont augmenté en 2024 en comparaison avec 2023. Cette augmentation s'explique d'une part par l'augmentation des réductions de valeur (+ 83 000 euros), en ligne avec la croissance du volume de notre portefeuille. En proportion de ce dernier, les réductions de valeur diminuent même légèrement, passant de 1.65% en 2023 à 1.62% en 2024. D'autre part, il n'y a pas eu de reprise de réductions de valeur en 2024, alors qu'elles avaient été exceptionnellement élevées en 2023. En effet, le risque sur les réductions de valeur actées par le passé n'a pas changé et n'a donc pas justifié de reprises en 2024. Malgré l'augmentation des recouvrements (+ 210 000 euros), le total des « recouvrements et reprises de réductions de valeur » a ainsi diminué de près de 625 000 euros.

En dépit de l'impact négatif des réductions de valeur nettes, l'augmentation substantielle de nos revenus opérationnels nous permet de clôturer l'exercice comptable 2024 avec un bénéfice qui s'établit à 839 033 euros, et donc légèrement supérieur à celui de l'année 2023.

L'affectation du résultat de l'année est votée lors de l'Assemblée Générale statutaire annuelle de 2025.

2. Événements importants survenant après la date de clôture de l'exercice

Il n'y a eu aucun événement important à noter après la date de clôture de l'exercice qui nécessitent un ajustement des comptes.

Notons que n'étant active ni en Ukraine, ni en Russie, Alterfin n'a aucun risque direct lié à ce conflit et aux mesures prises à son encontre. Néanmoins, nos partenaires d'Asie centrale sont exposés à des risques indirects du fait de leur intégration dans la sphère économique russe. Alterfin continue donc à suivre la situation, notamment en termes d'impact potentiel sur ses partenaires et sur sa propre situation financière. Il n'est dès lors pas exclu que certaines hypothèses retenues lors de la clôture des comptes au 31 décembre 2024 fassent l'objet d'une réestimation en 2025 en fonction de l'évolution de la situation.

Depuis 2010, Alterfin est agréée en tant que fonds de développement au sens de la loi du 1er juin 2008 instaurant une réduction d'impôt pour les participations sous la forme d'actions dans des fonds de développement pour la microfinance dans les pays en développement. En 2014, suite à la transposition de la directive 2011/61/UE dans la loi belge OPCA (Organismes de Placement Collectif Alternatifs) du 19 avril 2014, Alterfin, en tant que OPCA, a introduit une demande auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) en vue de son inscription sur la liste OPCA. En conséquence, la FSMA a inscrit Alterfin en tant que gestionnaire d'OPCA de droit belge, autogéré et de petite taille, conformément à l'article 106 de la loi OPCA. Cette disposition considère qu'un OPCA est de petite taille si ses actifs sous gestion (Assets under Management ou "AuM") ne dépassent pas 100 millions d'euros lorsque l'effet de levier est appliqué. La méthode de calcul des AuM est définie plus en détail aux articles 2, 7 et 8 du Règlement Délégué (UE) n° 231/2013.

Le statut d'Alterfin, à la fois fonds de développement et gestionnaire d'OPCA autogéré de petite taille, lui a permis de bénéficier d'une dérogation réglementaire. Plus précisément, elle était exemptée de certaines dispositions de la loi OPCA et n'avait pas besoin d'une licence FSMA pour fonctionner. Conformément à l'article 107 de la loi OPCA, Alterfin était uniquement tenue de s'enregistrer auprès de la FSMA par le biais d'une notification, plutôt que d'obtenir une autorisation formelle.

Depuis septembre 2024, Alterfin est en discussion avec la FSMA concernant le calcul de ses actifs sous gestion conformément aux dispositions légales applicables. En janvier 2025, sur les conseils de la FSMA, Alterfin a conclu que ses actifs sous gestion dépassaient désormais le seuil de 100 millions d'euros (voir le tableau ci-dessous). Ce calcul, basé sur la loi applicable, inclut le total de son bilan ainsi que les valeurs notionnelles de tous les swaps et dérivés hors bilan. Bien que, en janvier 2025, le Ministère des Finances ait renouvelé le statut de fonds de développement d'Alterfin pour cinq années supplémentaires, l'anticipation de la perte de son statut de gestionnaire d'OPCA de petite taille l'oblige désormais à demander une licence FSMA et à se conformer à des obligations de déclaration plus étendues.

En concertation avec la FSMA et sous son contrôle, Alterfin se prépare à passer à un régime de gestionnaire d'OPCA à grande échelle (ou OPCA classique), avec les obligations qui y sont associées. La FSMA a indiqué que ce processus de migration pourrait prendre entre six et douze mois, et dans des circonstances exceptionnelles, entre dix-huit et vingt-quatre mois. Pendant cette période de transition, Alterfin continuera à exercer ses activités comme d'habitude.

Calcul d'actifs sous gestion 2024, en euro *	
Actifs totaux	168,581,348
Couverture de change	41,717,841
Swaps de taux d'intérêts	26,882,753
Total des actifs sous gestion au 31/12/2024	237,181,942

*Selon la définition de la FSMA

3. Recherche et développement

Alterfin est membre de groupes de travail et de réseaux qui se penchent sur les thématiques de la microfinance et du commerce équitable. Alterfin travaille également de façon continue à l'amélioration et la mise à jour de ses systèmes et procédures internes. En 2024, Alterfin a en outre poursuivi le développement d'un nouvel outil d'évaluation et de gestion de la performance sociale et environnementale et de l'impact de son activité. Des investissements ont également été effectués pour poursuivre le développement des nouveaux systèmes informatiques.

4. Succursales

Non applicable: Alterfin dispose actuellement d'un seul bureau sur la rue de la Charité 18-26, 1210 Bruxelles.

5. Vue d'ensemble et contrôle des principaux risques

Les objectifs formulés dans les statuts ainsi que la nature des activités d'Alterfin comportent une série de risques à gérer. La politique et la gestion d'Alterfin visent à gérer ces risques au mieux de ses capacités, sans bien entendu pouvoir les exclure tout à fait. Les risques sont présentés ci-dessous sans aucun ordre de priorité.

Risque débiteur : Il s'agit du risque de non-remboursement des crédits octroyés par Alterfin. Ce risque est significatif, étant donné que, par l'octroi de prêts, des moyens sont mis à disposition d'organisations du Sud (les "partenaires"), souvent des institutions de microfinance ("IMF"), ainsi que des associations de paysans. Les bénéficiaires finaux des crédits ne reçoivent pas nécessairement ceux-ci aux conditions faites par Alterfin, auprès d'institutions financières locales. En outre, dans certains cas, des garanties ne peuvent pas être données. Il ne faut donc pas exclure qu'à un moment donné, les partenaires du Sud dans lesquels Alterfin investit, deviennent insolvables, ce qui provoquerait une perte de l'investissement d'Alterfin. Ce risque est géré de deux manières. D'une part, une évaluation approfondie du risque est réalisée pour chaque dossier et forme la base de toute décision de prêt. Ensuite, un suivi à distance et sur place des partenaires permet de mieux estimer et suivre les risques éventuels. D'autre part, quand cela est possible, des garanties sont incluses dans le contrat de crédit. Ces garanties sont autant que possible proportionnelles au risque perçu. Cependant, même avec ces garanties, le risque ne peut être complètement éliminé.

Risque de cours de change. Il s'agit surtout du risque issu des transactions en devises étrangères effectuées afin de financer nos partenaires dans les pays du Sud. Une grande partie des crédits d'Alterfin sont octroyés en dollar américain. Cela signifie que la valeur de ces créances exprimées en euro diminue et augmente selon le cours du dollar par rapport à l'euro. Si le dollar chute par rapport à l'euro, la valeur de ces créances diminue. Alterfin couvre ce risque en souscrivant, pour chaque crédit qu'elle octroie en dollar, à des financements en dollar auprès d'institutions financières. De cette manière, l'influence du cours entre le dollar et l'euro sur le bilan est limitée. L'évolution du dollar a toutefois bien une influence via le compte de résultat, et plus précisément via les revenus des prêts en dollar et les intérêts à payer pour les emprunts en dollar.

En plus des crédits exprimés en USD, Alterfin accorde également des crédits et participations en d'autres monnaies locales. Pour les crédits, Alterfin a accès à des possibilités de couverture du risque de change de financements en monnaies locales. Comme les années précédentes, deux institutions nous ont fourni des solutions de couverture contre le risque de change : MFX Microfinance Currency Risk Solutions et l'asbl Fonds de Garantie Alterfin. Les contrats avec ces institutions impliquent que le portefeuille en monnaie locale peut être développé sans augmenter le risque de change puisque celui-ci est couvert. Il peut toutefois subsister un risque de change sur des participations en actions en monnaie locale.

Risque de taux d'intérêt. Si un actif à long terme, un crédit octroyé à un de nos partenaires, est financé par une dette à court terme, il existe une incertitude et un risque lié à l'impact de modifications des taux d'intérêts. Afin de réduire ce risque au minimum, des dettes à court terme sont utilisées pour financer les actifs à court terme, et des dettes à long terme sont utilisées, dans la mesure du possible pour financer les actifs à long terme. En cas de différence, le financement provient de dette à court terme avec le risque de modifications des taux d'intérêt couvert en partie par des dérivés classiques (« plain vanilla »).

Risque pays. Alterfin travaille dans des pays en développement qui, par définition, comportent des risques non négligeables d'un point de vue social, économique, politique et climatologique. Quoique ce risque pays constitue un risque significatif, Alterfin tente de gérer au mieux certains aspects y afférant.

Le risque politique de notre portefeuille investi auprès de partenaires microfinance est assuré par un assureur indépendant. En ce qui concerne les partenaires du secteur agricole, pour chaque financement, Alterfin exige, en garantie, les contrats d'exportation avec leurs clients étrangers, ce qui réduit les facteurs de risque inhérents au pays du partenaire. Alterfin tente par ailleurs de limiter le risque pays en fixant des limites aux investissements par pays (à la fois par rapport au capital d'Alterfin et par rapport au montant total du portefeuille).

6. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société (art. 3:6 §1^{er}, 3^o du Code des sociétés et des associations)

Aucun élément important n'est survenu au cours de l'exercice 2024, ni après sa clôture, qui serait de nature à avoir une influence notable sur la situation financière et les résultats de la Société. Après évaluation de la situation relative au respect des *covenants* financiers des différents prêteurs d'Alterfin (cf. ci-dessus), l'organe d'administration d'Alterfin procède régulièrement à une simulation des financements disponibles sur base d'hypothèses réalistes. Au 31 décembre 2024, il a conclu que la continuité des opérations pour les 12 mois à venir n'était pas en risque.

7. Décharge aux administrateurs et au commissaire (art.6:83, alinéa 2 du Code des sociétés et des associations)

Conformément à la loi et aux statuts, le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de se prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2024.

8. Autres missions du commissaire

En 2024, le commissaire d'Alterfin, "Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises srl", a réalisé, en plus de son mandat légal de commissaire, d'autres missions en sa qualité de réviseur d'entreprises. Les honoraires payés pour ces missions se sont élevés à 2 825 euros et se détaillent comme suit :

- *Agreed-Upon Procedures* pour un projet subsidié : 2 000 euros
- Test de liquidité : 825 euros

9. Comité d'audit

Les membres du comité d'Audit ont été sélectionnés par le Conseil d'Administration d'Alterfin selon leur connaissance en matière comptable et d'audit.

10. Rapport spécial sur la réalisation des conditions d'agrément en tant que société coopérative

Au 31 décembre 2024, toutes les conditions d'agrément en tant que société coopérative visées au paragraphe 1^{er} de l'Article 1 de l'arrêté royal du 4 mai 2016 sont réalisées. Les conditions visées au paragraphe 1er, 1°, 2°, 3°, 4°, 5° et 7° sont statutairement remplies.

La réalisation des conditions visées au paragraphe 1er, 6° et 8° est détaillée ci-dessous :

6° le but principal de la société est de procurer aux associés un avantage économique ou social, dans la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés.

Alterfin a pour objet de contribuer au financement d'initiatives de développement de groupes marginalisés économiquement et socialement des populations du Sud, et de participer ainsi à la réalisation des objectifs de ses actionnaires, à savoir, offrir un équilibre entre un rendement social et un rendement financier pour leur investissement.

Le rendement social est détaillé sur le site Internet d'Alterfin sous l'onglet « Nos financements dans le Sud » / « Performance sociale des financements ».

8° une partie des ressources annuelles est consacrée à l'information et à la formation de ses membres, actuels et potentiels, ou du grand public.

En 2024, 138 685 euros ont été consacrés aux actions du département Marketing et Communication. Ces actions comprennent, entre autres, l'envoi de lettres d'information trimestrielles aux coopérateurs existants ou potentiels, l'envoi de mailings, la publication du rapport annuel 2023, l'organisation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, l'adaptation du site Internet ainsi que le financement d'une campagne de publicité auprès du grand public.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en	3P. Total (T) ou total en
		(exercice)	(exercice)	équivalents temps plein (ETP)	équivalents temps plein (ETP)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				(exercice)	(exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	14,7	4,8	18,2	19
Nombre d'heures effectivement prestées	101	21.392	5.745	27.137	29.046
Frais de personnel	102	1.429.033,65	383.778,91	1.812.812,56	1.810.991,81

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	15	4	17,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	15	4	17,9
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	7	2	8,3
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	7	2	8,3
Femmes	121	8	2	9,6
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	1	1,8
de niveau universitaire	1213	7	1	7,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	8	4	10,9
Ouvriers	132			
Autres	133	7		7

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2		2
305	2	2	3,6

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

 dont coût brut directement lié aux formations

 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1	5811	3
5802	20	5812	90
5803	198	5813	11.682
58031	140	58131	11.459
58032	58	58132	223
58033		58133	
5821	9	5831	10
5822	145	5832	110
5823	1.225	5833	1.043
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	